

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LAMARQUE-PONTACQ

Procès-verbal du conseil d'école n° 3

Lundi 24 juin 2024 à 17h30 à l'école

Année scolaire 2023/2024

FONCTION	Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents
Directrice	Mme BOURDAA Sabrina	x		
Adjointe	Mme COUSIN Caroline	x		
Directrice adjointe	Mme LARBAIG Frederique	x	x à partir de 19h30	
Adjointe remplaçante	Mme MICHAUX Marie			x
Représentante des Parents d'élèves titulaire	Mme HIRSH Marie	X		
Représentante des Parents d'élèves titulaire	Mme MAUGARD Sophie	x		
Représentante des Parents d'élèves titulaire	Mme MIDY Marie-Pierre	X		
Représentante des Parents d'élèves suppléante				x
Maire	M BEGORRE Marc		x	
Maire-adjointe Elue à la compétence scolaire et périscolaire	Mme FOURCADE Sylvie		x	
Maire-adjointe	Mme CAILLABET Jeannine	X		
Inspectrice Education Nationale	Mme LAVIT Catherine		x	
DDEN	/			x
ATSEM	Mme MARQUE-SANS Laurence		x	
Association de parents d'élèves	Mme SAFFORES Mme AUGE	X x		
AESH	/			x

Secrétaire de séance : Mme Cousin

Rappel ordre du jour :

- 1/ Equipe, effectifs et répartition rentrée scolaire 2024
- 2/ Sécurité
- 3/ Bilan des activités et des projets
- 4/ Projets pédagogiques 2024/2025
- 5/ Budgets
- 6/ Questions diverses

Synthèse dans l'ordre de la réunion

PREAMBULE : Rappels

Rôle du conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Adopte le projet d'école
- Établit un projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- Il est informé des principales questions de la vie scolaire : les actions pédagogiques et éducatives qui sont menées pour réaliser les objectifs nationaux
- Doit être consulté par la mairie sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école
- Donne des avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : notamment **l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des enfants en situation d'handicap, les activités périscolaires, la restauration collective, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, le respect des valeurs et des principes de la République**

1/ Equipe, effectifs et répartition rentrée scolaire 2024

Classe 1 : MME BOURDAA

Classe 2 : MME COUSIN

Classe 3 : MME LARBAIG

47 ELEVES

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
EFFECTIFS	2	4	8	3	3	11	5	3	8
Répartition A	17				14		16		
Répartition B	17				19			11	

L'équipe enseignante envisage la répartition A avec décloisonnement des CE2 et des CP pour adapter l'enseignement du questionner le monde / histoire géographie sciences une

partie des après-midis (sur temps de sieste) selon un emploi du temps qui sera établi en équipe et sera modulé en janvier (les MS ne dormiront plus)

2/ SECURITE :

1. Attentat intrusion :

Le gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé URGENCE ATTENTAT.

Afin d'assurer l'accueil des élèves en toute sécurité, tout en garantissant un climat apaisé sur notre école, voici les consignes à respecter :

Accueil des élèves et de leurs parents

Assurer une vigilance renforcée au portail, avec présence de 2 adultes.

- Les personnes étrangères au service ne seront pas autorisées à pénétrer dans l'enceinte scolaire.

- Éviter tout attroupement aux abords de l'école.

- **Stationnement interdit aux abords de l'école**

Une simulation incendie sur le temps de récréation a été faite, tout s'est bien passé, aucun élève n'est resté dans les toilettes

3/ Bilan des activités et des projets

CLASSE 1 : Projet cuisine : gâteau au chocolat (non réalisé, en attente du lien avec l'ase)

Pâte à sel : œuf à décorer

Sortie 3 : 3 mai matin Rose petite fée, cinéma de Lourdes

31 mai intervention du symat (travail autour des différentes matières)

visite à la bibliothèque municipale

Sortie au parc national des Pyrénées avec atelier autour des cinq sens le Vendredi 28 juin 2024

CLASSE 2 : Sortie 3 : 3 mai matin Rose petite fée, cinéma de Lourdes

Intervention du Symat sur le tri des déchets le vendredi 15 mars 2024 (bac jaune)

visite à la bibliothèque municipale

er
Classe découverte du 1^{er} au 3 juillet 2024 à Payolle (les familles ont toutes participé, à hauteur de 55 €, la subvention mairie est en attente)

La classe accueillera les futurs cp pour un temps de jeux et de questions le jeudi 4 juillet (liaison gs cp) ; nous reviendrons sur les échanges de courriers effectués durant l'année

CLASSE 3 : Sortie 3 : Visite du centre de tri à Capvern en lien avec le module en partenariat avec le SYMAT le 14 mai (travail autour du compost)

visite à la bibliothèque municipale

Visite du collège pour les cm2 demi-journée immersion en sixième

er
Classe découverte du 1^{er} au 3 juillet 2024 à Payolle (les familles ont toutes participé, à hauteur de 55 €, la subvention mairie est en attente)

La classe accueillera les futurs CE2 pour un temps de jeux et de questions le jeudi 4 juillet

3 CLASSES :

27 avril Projet lecture d'un conte en plusieurs langues de la GS au CM2 (liaison école famille) => projet à renouveler et à étendre autour des spécialités culinaires du monde (l'an prochain, le projet commun aux trois classes se fera autour de la thématique du voyage : bal folk, lien famille, spectacle de fin d'année...)

2 mai demi-journée PEAC sur le thème du printemps avec l'animation d'atelier par quelques parents d'élèves (liaison école famille)

14 juin Spectacle de l'école et kermesse, tombola organisée par l'APE

Un livre pour l'été va être offert à chaque cm2 par le Ministère de l'Education Nationale : *l'homme qui plantait des arbres*

- ⇒ La circulaire : L'élève doit pouvoir bénéficier d'au moins une sortie scolaire avec nuitée durant sa scolarité
- ⇒ Les sorties scolaires d'une classe sont toujours couplées avec une seconde classe pour des raisons budgétaires
- ⇒ Pour rappel, les sorties doivent être pédagogiques et en lien avec les projets de classe

4/ Intervention APE

Nous sommes 6 au bureau, des mamans qui se sont bien entendues,

Nous avons un groupe de discussion sur un réseau social pour le bureau et un autre pour les 28 membres plus ou moins engagés,

Le groupe des 28 membres ne sera plus actif, les demandes seront communiquées sur le cahier de liaison, ce qui aura pour but de resserrer les discussions autour des événements APE et d' enrôler les nouvelles familles qui arrivent

Il est question de geler l'association des parents d'élèves, de faire une année blanche par manque d'aide de l'ensemble des familles,

La participation de l'APE pour la classe découverte est de 3500€ et de 200€ pour la sortie de fin d'année des maternelles,

Bilan financier de l'APE :

Noël : 501,50€

chocolats : 568,01€

la galette des rois a été offerte aux familles lors d'une soirée conviviale

fête d'école : 2719,25€ (dont 1700€ de tombola)

solde en juin 2024 : 7698€

Une clé usb a été offerte à chaque cm2 pour le collègue

5/ Projets pédagogiques 2024/2025

- Module de 6 séances d'initiation aux échecs avec le comité départemental (60 € par classe, financement coopérative scolaire)
- Module de tennis ou de volley ou foot, basket à l'école en réflexion (gratuit)
- Projet de résidence danse folk du cp au cm2 avec LA GESPE (gratuit) bal ouvert à tous le 20 septembre 2024, buvette organisée par l'APE (lien école famille)
- Module natation (transport financé par la mairie, entrées gratuites) en collaboration avec des stagiaires en formation de maître-nageur avec un module sauvetage,
- Programme pHARe : l'école est labellisée pour l'année

- Projet NEFLE : le dossier a été stoppé au niveau départemental, il doit être affiné pour être transmis au rectorat
- L'évaluation d'école aura lieu en 2024/2025

6/ Budgets

- Budget mairie alloué : 3500€ reste : 1801,64 €
- Budget coopérative scolaire : dépenses : 4810€ (charges éducatives) + 631€ (investissement pédagogique) Recettes : 6165€ (dont participation des familles pour PAYOLLE) reste en banque : 3171 €
- Budget APE : solde de départ : 9162.07 €, reste en banque : 7698.65€

7/ Questions diverses

A/ Les enseignantes demandent à la mairie s'il est possible d'octroyer quelques heures de ménage supplémentaires sur les temps des petites vacances pour permettre de faire la poussière dans les classes et les vitres plus souvent

- Réponse de la mairie : la fiche de poste va être réétudiée par la mairie

B/ Les parents remontent différentes problématiques sur le temps de la cantine :

Lecture du texte rédigé par les représentants des parents des élèves

Lecture du texte rédigé par l'animatrice périscolaire

Résumé des points abordés (non exhaustif):

- *Une mauvaise ambiance*
- *Des menaces de punition et d'intimidation*
- *La présence d'enfants turbulents, manque de respect envers les cantinières mais aussi envers leurs camarades.*
- *Ne pas avoir assez de temps pour manger*
- *Souci d'organisation global*
- *Pas de respect de règles de politesse de la part des enfants et des cantinières*
- *Hygiène limite*
- *Le lieu est froid, sans décoration sur les murs ...*

Une longue discussion s'en est suivie parmi les membres du conseil

- ⇒ La mairie s'engage à : recevoir l'équipe périscolaire en entretien, une formation leur sera proposée (cela a déjà été fait mais se fera à nouveau), rédiger un courrier de réponse à toutes les familles via le cahier de liaison avant les vacances scolaires ; la mairie fait savoir qu'une maman d'élève a été invitée à venir observer le temps de cantine le 20 juin 2024

- ⇒ Les enseignantes s'engagent à mettre en place un emploi service civique avec un élève-chef de rang à l'entrée dans la cantine à 12h, en l'absence de service civique, la directrice modifiera le planning des services des enseignantes et mettra une enseignante pour les 2 classes au portail de midi et une enseignante pour les 2 classes à l'entrée de la cantine
- ⇒ Suite à la visite de Mme Ferron, maman de Lisana sur le temps d'un midi plusieurs retours et pistes d'amélioration ont été suggérées. Elles ont toutes été transmises à la mairie.
- ⇒ Quelques exemples (liste non exhaustive) :
 - Le personnel doit vérifier la quantité de nourriture de chaque enfant pour que chaque enfant soit servi
 - Mise à disposition de l'emploi en service civique l'an prochain avec 10 mn de récréation avant le repas pour se défouler et décompresser
 - Etablir des groupes d'élèves par table avec un chef de table pour débarrasser et/ou servir

C/ Il est relevé un manque d'intimité lors des passages aux toilettes des maternelles : demande d'achat de cloisons d'intimité

La directrice annonce le demander dans le DUER depuis son arrivée en 2019 (poursuite de la demande de M Burgues, son prédécesseur) => les cloisons ont été commandées par la mairie

D/ Le rond-point devant l'école est devenu un lieu de drive enfant : les RPE demandent à la mairie de rappeler les règles de stationnement aux abords de l'école et de sécurité

- ⇒ La directrice rajoute que le plan vigipirate est maintenu jusqu'à la fin des jeux olympiques et doit être respecté
- ⇒ La mairie l'a mis à l'ordre du jour du conseil municipal du mardi 25 juin, des propositions seront faites en ce sens

E/ 2 emplois en services civiques de 30 heures demandés pour l'année 2024-2025 (salaire 619€)

PV relu par tous les membres du conseil avant diffusion

Séance levée à 20h20